

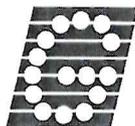
Fonds de bourses jurassien et biennois

2502 Bienne

Rapport de l'organe de révision

01.01.2019 - 31.12.2019

- rapports des organes de révision
 - bilan
 - compte de résultat
- annexe aux comptes annuels



FIDUCIAIRE GIGANDET

Alexandre Gigandet
Expert diplômé en finance et en controlling

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe) de la fondation « Fonds de Bourses Jurassien et Biennois » pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous estimons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Les Breuleux, le 30.01.2020

Alexandre Gigandet
Réviseur responsable
Réviseur agréé

Annexe : Bilan et compte d'exploitation 2019 et annexe

Fonds de Bourses Jurassien et Biennois

Courtelary, le 18 février 2020

2^{ème} Rapport de l'organe de révision des comptes annuels pour l'exercice au 31 décembre 2019

Par la présente lettre, je vous confirme avoir procédé au 2^{ème} rapport de révision de la Fondation « Fonds de Bourses jurassiens et Biennois » pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Lors de mon contrôle, je certifie que les comptes annuels de l'année 2019 sont conformes à la loi et aux statuts.

Je n'ai constaté aucune irrégularité et me rallie au rapport élaboré par la Fiduciaire Gigandet aux Breuleux.

Meilleures salutations.

Fabienne Veya



Fonds de bourses jurassien et biennois , 2502 Bienne

Bilan au 31.12.2019 CHF

Comptes	Désignation	Actuel		Exercice préc.	
Actifs					
Actif mobilisé					
1010	CCP 25-12249-3	37'353.36		67'264.66	
1020	BCBE épargne 42 3.261.769.81	17'416.55		17'432.35	
1021	BCBE plac. 41 8.211.757.17	45'584.75		45'565.95	
1022	BCBE c/c16 942.634.9.32	143.35		162.05	
	Liquidités et titres - FBJB	100'498.01	97.6 %	130'425.01	92.9 %
1301	Produits à recevoir	2'500.00	2.4 %	10'000.00	7.1 %
	Actifs transitoires	2'500.00	2.4 %	10'000.00	7.1 %
	Total Actif mobilisé	102'998.01	100.0 %	140'425.01	100.0 %
	Total Actifs	102'998.01	100.0 %	140'425.01	100.0 %

Fonds de bourses jurassien et biennois , 2502 Bienne

Bilan au 31.12.2019 CHF				
Comptes	Désignation	Actuel		Exercice préc.
Passifs				
Dettes à court terme				
2000	Fournisseurs	0.00		503.10
2010	Compte de liaison APM	2'307.85		24'777.85
	Dettes à court terme résultant d'achats & prestat. de service	2'307.85	2.2 %	25'280.95 18.0 %
2300	Passifs transitaires- Charges pas encore payées	1'280.00		3'044.00
2301	Produits reçus d'avance	12'500.00	12.1 %	12'500.00 8.9 %
	Passifs transitoires, provisions à court terme	13'780.00	13.4 %	15'544.00 11.1 %
	Total Dettes à court terme	16'087.85	15.6 %	40'824.95 29.1 %
Capitaux propres				
2810	Réserve pour bourses	94'600.06		76'463.96
2820	Capital de dotation	5'000.00		5'000.00
	Capital	99'600.06	96.7 %	81'463.96 58.0 %
	Total Capitaux propres	99'600.06	96.7 %	81'463.96 58.0 %
	Perte	-12'689.90	-12.3 %	18'136.10 12.9 %
	Total Passifs	102'998.01	100.0 %	140'425.01 100.0 %

Fonds de bourses jurassien et biennois , 2502 Bienne

Compte de résultat du 01.01.2019 au 31.12.2019 CHF					
Comptes	Désignation	Actuel		Exercice préc.	
	Subventions,cotisations,dons				
	Produits				
3200	Subventions	16'500.00		14'000.00	
3210	Cotisation et dons	27'550.00		35'900.00	
	Total Produits	44'050.00	100.0 %	49'900.00	100.0 %
	Total Subventions,cotisations,dons	44'050.00	100.0 %	49'900.00	100.0 %

Fonds de bourses jurassien et biennois , 2502 Bienne

Compte de résultat du 01.01.2019 au 31.12.2019 CHF					
Comptes	Désignation	Actuel		Exercice préc.	
	Bourses, subventions				
	Charges directes				
4700	Bourses études versées	49'000.00		24'500.00	
	Charges directes	49'000.00	111.2 %	24'500.00	49.1 %
	Total Charges directes	49'000.00		24'500.00	
	Total Bourses, subventions	49'000.00	111.2 %	24'500.00	49.1 %
	Marge brute 1	-4'950.00	-11.2 %	25'400.00	50.9 %
	Marge brute 2	-4'950.00	-11.2 %	25'400.00	50.9 %

Fonds de bourses jurassien et biennois , 2502 Bienne

Compte de résultat du 01.01.2019 au 31.12.2019 CHF				
Comptes	Désignation	Actuel		Exercice préc.
	Autres charges d'exploitation			
	Charges d'administration et d'informatique			
6500	Indemnité à la secrétaire	4'308.00		4'308.00
6503	Frais de repas et de séances	1'315.10		1'023.00
6510	Communication (Tél, Fax, Tlx)	206.80		206.80
6513	Affranchissement	30.00		30.00
6530	Conseil fiduciaire, juridique	1'315.95		1'350.00
6540	Frais administratifs de l'autorité de surveillance	450.00		172.00
	Charges d'administration	7'625.85	17.3 %	7'089.80
	Total Charges d'administration et d'informatique	7'625.85	17.3 %	7'089.80
	Résultat d'exploitation (avant amortissements et PD)	-12'575.85	-28.6 %	18'310.20
	Résultat d'exploitation (avant charges fin. et impôt)	-12'575.85	-28.6 %	18'310.20
	Résultat financier			
6940	Frais CCP et banque	145.55		205.55
	Charges financières	145.55	0.3 %	205.55
6950	Produits sur avoirs en banque	31.50		31.45
	Produits financiers	31.50	0.1 %	31.45
	Total Résultat financier	114.05	0.3 %	174.10
	Total Autres charges d'exploitation	7'739.90	17.6 %	7'263.90
	Résultat d'exploitation	-12'689.90	-28.8 %	18'136.10
	Bénéfice / Perte annuel	-12'689.90	-28.8 %	18'136.10
	Perte	-12'689.90	-28.8 %	18'136.10
	Perte	-12'689.90	-28.8 %	18'136.10

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2019

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO)

Les principes utilisés sont conformes à la loi. Aucun choix n'a été opéré, ni aucune décision discrétionnaire prise, qui pourrait avoir un effet significatif sur l'établissement des présents comptes annuels. Par ailleurs, aucune particularité nécessitant une présentation séparée n'est à signaler dans le bilan.

Organisation

Organisation juridique du
Fonds de Bourse
jurassien et biennois

Selon l'Art. 3 de l'Acte de Fondation, le Fonds de bourse accorde des subsides ou des prêts sans intérêts principalement :

- A tous les jeunes gens capables d'acquérir une formation complète mais dont les ressources familiales sont insuffisantes.
- Aux personnes ayant acquis une formation initiale mais qui, pour un cas de force majeure, doivent entreprendre une formation nouvelle.
- Aux adultes déjà bénéficiaires d'une formation reconnue qui, pour des raisons familiales ou de santé, étaient sortis de la vie professionnelle et souhaitent s'y réintégrer après requalification.

Les bénéficiaires du Fonds de bourses proviennent du Jura Bernois, du Canton du Jura et de la région de Bienne. Leurs formations sont des plus diverses : Apprentissage technique, artisanal ou commercial, Ecoles techniques supérieures, Ecoles d'Arts, Universités, etc.

Acte de fondation

27 janvier 1966

Statuts

Les statuts du 27 janvier 1966, avec les modifications apportées par les assemblées des donateurs du 4 mars 1970, du 20 mars 1981, du 14 mars 1990 et du 11 mars 2016, entrent immédiatement en vigueur.

Règlement

Le règlement du 27 janvier 1966, avec les modifications apportées par les assemblées des donateurs du 15 mars 1974, du 20 mars 1981, du 9 mars 1989, du 14 mars 1990, du 19 mars 1998 et du 11 mars 2016, entrent immédiatement en vigueur.

Modalités pour l'octroi des prêts

Selon règlement du 13 novembre 1985

Forme juridique

Fondation inscrite au Registre du commerce

Membres du Conseil de fondation

Président : M. Nicolas Curty, Rue des Moineaux 5, 2735 Malleray
Vice-Président M. Richard Vaucher, Chemin de la Halte 9, 2720 Tramelan
Mme Nicole Ventura - Montavon, Rue des Chenevières 1, 2822 Courroux
Secrétaire : Mme Lorélie Lehmann, Rue en Solé 4, 2830 Courrendlin
Caissier : Mme Chantal Brunner, Rue de l'Elfenau 16, 2502 Bienne
Membres : Mme Christine Chevalier, Chemin des Combattes 15, 2740 Moutier
M. Loïc Dobler, Rue des Tourterelles 24, 2800 Delémont
M. Jean-Maurice Donzé, Rue des Jonquilles 11, 2345 Les Breuleux
M. Mariano Franzin, Rosenstrasse 12, 2562 Port
Mme Barbara Hejda, Manuelstrasse 46, 3006 Berne
Mme Nelly Röthlisberger, La Chaudrette 2, 2732 Reconvilier
Mme Chantal Brunner, Rue de l'Elfenau 16, 2502 Bienne
M. Philippe Receveur, Rue des Rangiers 29, 2732 Bassecourt
Mme Marie-Hélène Thies, Rue des Romains 13E, 2856 Boécourt
(démission au 31.12.2019)
M. Philippe Perrenoud, Rue Sous la Lampe 22, 2720 Tramelan
M. Arnaud Maître, Rue des Annonciades 13, 2900 Porrentruy

Personnes autorisées à signer
(collective à deux)

M. Nicolas Curty, Rue des Moinneaux 5, 2735 Malleray
M. Richard Vaucher, Chemin de la Halte 9, 2720 Tramelan
Mme Nicole Ventura-Montavon, Rue des Chenevières 1, 2822 Courroux
Mme Lorélie Lehmann-Vuithier, Rue en Solé 4, 2830 Courrendlin
Mme Chantal Brunner, Rue de l'Elfenau 16, 2502 Bienne

Organe de révision

Fiduciaire Gigandet, Les Breuleux

Autorité de surveillance

Office des assurances sociales et de la surveillance des fondations du canton de Berne

But

Accorder des bourses: aux apprentis qui ne peuvent recevoir aucune aide de tiers et qui ont besoin d'être soutenus pour terminer leurs apprentisages; aux apprentis bénéficiant déjà d'une aide appropriée, mais dont la situation de famille nécessite un soutien financier accru; aux bénéficiaires de bourses d'études pour lesquels ces dernières seraient insuffisantes; aux personnes désirant se perfectionner mais dont les moyens sont limités; d'une manière générale à tous jeunes hommes ou jeunes filles capables d'acquérir une formation complète mais dont les ressources familiales sont insuffisantes.

Composition de la fortune

elle est composée majoritairement en liquidités disponibles

Montant et évolution de la fortune

solde au 01.01.2019 CHF 99'600.06
solde au 31.12.2019 CHF 86'910.16
la différence est le résultat de 2019

Montant et évolution du capital

solde au 01.01.2019 CHF 5'000.00
solde au 31.12.2019 CHF 5'000.00
Inchangé

Montant et évolution de la fortune des fonds

solde au 31.12.2018 CHF 76'463.96
solde au 31.12.2019 CHF 94'600.06
la différence est le résultat de 2018

Dissolution de réserves latentes

aucune réserve latente n'a été dissoute.

Nombre de collaborateurs

la fondation n'a aucun employé.